



Affichage interne et externe

PSYCHOLOGUE

Remplacement d'une durée approximative d'un an

La Commission scolaire de Charlevoix est à la recherche d'une personne pour combler un remplacement d'une durée approximative d'un an à titre de psychologue.

Les caractéristiques du poste à combler sont les suivantes :

Lieux du travail :	Écoles primaires de la Commission scolaire de Charlevoix (à déterminer)
Semaine de travail :	35 heures par semaine, du lundi au vendredi inclusivement
Entrée en fonction :	Juillet 2019
Supérieur immédiat :	Monsieur Sébastien Garneau, directeur des Services éducatifs
Traitement :	Le traitement varie selon la scolarité et les années d'expérience et se situe entre 48 269 \$ et 90 986 \$. Une prime de rétention de 9,5% est également offerte selon certaines conditions.

Nature du travail :

L'emploi de psychologue scolaire comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

Attributions caractéristiques :

La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention. Elle ou il planifie et effectue l'évaluation du fonctionnement psychologique et mental des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire. Elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus, effectue des entrevues et procède à des observations, analyse et interprète ces observations et les données recueillies. Elle ou il détermine un plan d'intervention en psychologie dans le cadre d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

Qualifications requises :

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

Connaissances requises :

Connaissance des caractéristiques des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Connaissance des approches et pratiques pédagogiques répondant aux besoins de ces élèves.

Exigences particulières :

Autonomie, initiative, sens de l'organisation et de la planification du travail, gestion des priorités, capacité à travailler sous pression, esprit d'analyse et de synthèse, créativité, capacité à travailler en équipe, capacité d'adaptation, souplesse, capacité à passer rapidement à l'action, sens de l'approche client, maîtrise des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Pour poser votre candidature :

Faire parvenir une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour, une copie de vos diplômes et qualifications ainsi qu'une preuve d'adhésion à votre ordre professionnel **en indiquant si vous faites partie ou non d'un des groupes visés par le programme d'accès à l'égalité à l'emploi, soit les femmes, les membres des minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à l'attention de :**

M^{me} Tina Boulianne, Service des ressources humaines
Commission scolaire de Charlevoix
575, boul. de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1T5
Téléphone : 418 665-3765 poste 3020 Télécopieur : 418 665-6805
Courrier électronique : tina.boulianne@cscharlevoix.qc.ca

DATE LIMITE POUR POSER VOTRE CANDIDATURE : Le vendredi 22 mars 2019 à 16h

La Commission scolaire de Charlevoix favorise l'embauche des femmes, des membres des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones et des personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de sélection. **Seules les personnes retenues seront contactées.** Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le Service des ressources humaines a bien reçu les documents supportant sa candidature.

c. c. Monsieur Sébastien Garneau, directeur des Services éducatifs
Syndicat du personnel professionnel des commissions scolaires de la région de Québec

Date d'affichage : 11 mars 2019